



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

**CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS
D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (CAPEPS)**

CONCOURS D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE REMUNÉRATION (CAER)

SESSION 2018

Rapport présenté par :

Bernard ANDRE

Inspecteur Général de l'Éducation Nationale

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

RAPPORT DE JURY CAPEPS interne - CAER

SESSION 2018

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	p 3
STATISTIQUES GENERALES	p 4

EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Le sujet	p 5
Analyse du sujet	p 7
Repères pour l'évaluation des copies	p 8
Conseils formulés aux candidats	p 13

EPREUVE D'ADMISSION

Enjeux de l'épreuve et attentes du jury	p 14
Cadre général de l'épreuve	p 14
Répartition des APSA interrogées	p 15
Analyse des prestations des candidats (exposé et entretien)	p 15
Bandeau de l'épreuve	p 22
Conclusion	p 23
Programme de la session 2019	p 23

AVANT PROPOS

Ce rapport externe prend appui sur les constats et analyses des différentes prestations des candidat.e.s qu'elles soient écrites ou orales. Dans la continuité des rapports précédents, ce document est une ressource en vue d'une préparation optimale à ce concours. Le concours interne de recrutement de professeur d'éducation physique et sportive et le concours pour l'accès à l'échelle de rémunération s'adressent à des enseignants disposant déjà d'une expérience professionnelle. La conception des épreuves et les sujets proposés permettent aux candidats de valoriser leurs acquis professionnels. L'analyse réflexive est au cœur de ce concours, sa préparation repose en grande partie sur la capacité à s'appuyer sur son expérience singulière pour la dépasser, à la questionner pour faire des liens et construire du sens entre pratique et théorie, à s'interroger sur les élèves, sur sa discipline et sur le système éducatif.

Nous félicitons vivement toutes les lauréates et les lauréats. Ils intègrent ainsi le corps des enseignants d'EPS par la voie interne. Nous les invitons à poursuivre leur engagement et à mettre leur professionnalité et leurs compétences au service de la discipline EPS.

La session 2018 s'est déroulée dans les locaux du CREPS de Vichy, tant pour la correction de l'épreuve écrite, que pour l'admission. Le directeur remercie madame la directrice et toute son équipe pour leur disponibilité et la qualité de leur accueil.

Se présenter au concours du CAPEPS interne est une étape importante, décisive dans le cheminement professionnel d'un enseignant. Les membres du jury encouragent les candidats à s'inscrire dans cette démarche, à faire de cette échéance une opportunité à la fois de formation mais aussi de bilan des compétences professionnelles construites au fil des expériences menées. Ils perçoivent aussi la difficulté de ce défi en termes de répercussion sur l'estime de soi, et en ce sens voudraient rassurer les candidat(e)s qui ont échoué à la session 2018 ou lors des sessions précédentes. Néanmoins la difficulté avérée ne doit pas décourager les enseignants-candidats, au contraire ils disposent d'atouts à valoriser et doivent s'en convaincre.

Bonne préparation et bon courage

Bernard ANDRE
IGEN
Président du concours

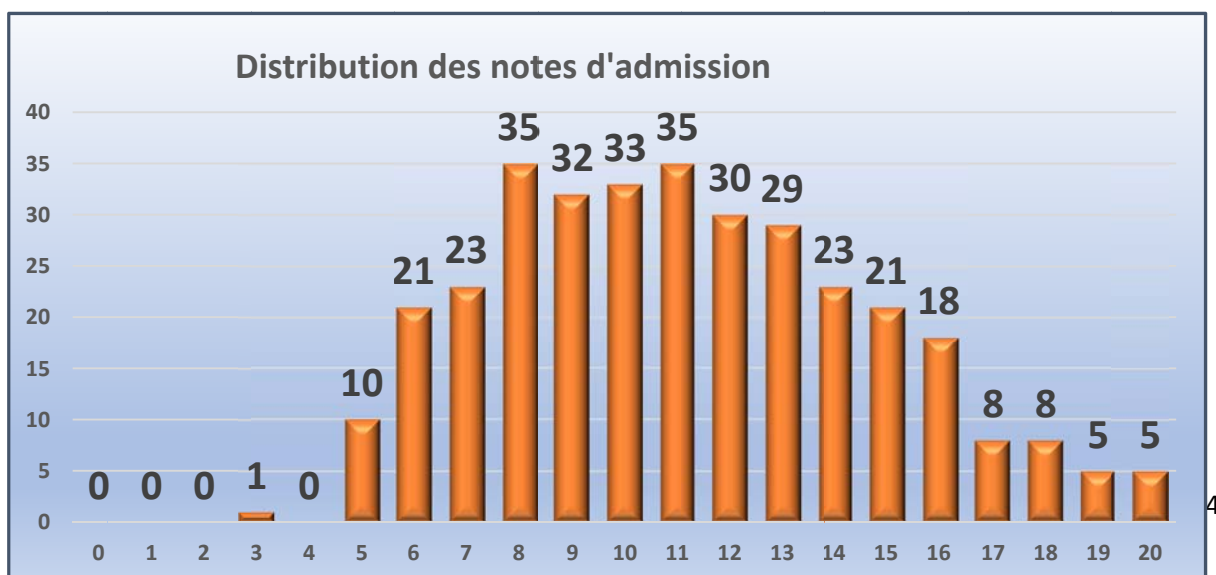
STATISTIQUES GÉNÉRALES :

Admissibilité

Concours	Admissibles	% NB d'admissibles	Moyenne de tous les candidats	Moyenne des admissibles	Note du dernier admissible
CAPEPS PUBLIC 70 postes	181	25%	09.87	15.63	13.00
CAER 92 postes	177	41%	09.94	14.03	09.50

Admission

Concours	Admissibles	Moyenne de tous les candidats	Moyenne des candidats admis	Meilleure moyenne	Moyenne du dernier candidat admis
CAPEPS PUBLIC 70 postes	181	12.99	15.39	20.00	13.33
CAER 92 postes	177	12.17	14.20	18.83	11.33



ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE

1. Le Sujet

La circulaire de rentrée 2017 (Circulaire n° 2017-045 du 9-3-2017) souligne que les profondes évolutions du collège lui permettent de mieux remplir ses missions notamment « accompagner tous les élèves pour leur réussite scolaire et préparer les élèves à devenir des citoyens engagés et responsables ».

En quoi et comment les choix pédagogiques et didactiques de l'enseignant d'EPS, en EPS et dans le cadre de l'association sportive de l'établissement, peuvent-ils prendre en compte cette affirmation ?

En vous appuyant sur les documents fournis vous ferez émerger les enjeux proposés par le sujet, vous concevrez des propositions d'action et vous terminerez par un bilan prospectif.

Ce libellé est assorti d'un document d'appui qui précise un contexte d'exercice du métier dans lequel s'insère le sujet (cf page suivante).

CAPEPS interne session 2018 - Document d'appui

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU COLLEGE

L'établissement compte 430 élèves répartis en 4 classes sur chaque niveau. Une Unité Pédagogique d'Enseignement pour élèves Allophones Arrivants (UPE2A) regroupe des élèves de chaque niveau de classe.

Les catégories socio professionnelles des parents sont plutôt défavorisées : 4,4 % de cadres supérieurs dans l'établissement (22,5 % au niveau national) et 50,7 % d'ouvriers et inactifs dans l'établissement (35,4 % au niveau national).

Taux de réussite au DNB : 62 % (niveau national 87%). Très peu de redoublement dans ce collège

Note moyenne au contrôle continu au DNB en 2016 : 11,3 (moyenne académique : 12,7 / moyenne nationale : 13)

Note moyenne au contrôle continu en EPS : 13,3

Taux de passage de troisième en seconde professionnelle : 42,3 % (niveau national 30 %)

Axes du projet d'établissement :

RÉUSSITE : mettre en place les conditions nécessaires à l'évolution de chaque élève pour que le collège devienne un lieu de réussite et d'épanouissement

ÉQUITÉ : faire en sorte que les élèves puissent trouver leur voie en tenant compte de la particularité de chacun d'eux

SOLIDARITÉ : accueillir et accompagner les élèves et leurs familles ainsi que les enseignants

CLASSE DE 5^A

Climat de classe souvent tendu car il réside un clivage important entre filles et garçons. Un groupe de 8 garçons ne fait pas preuve de concentration durable. Ils peinent à gérer leurs émotions et sont assez impulsifs. Une majorité d'élèves rencontrent des difficultés sur le plan méthodologique (manque de rigueur) dans la pratique physique. Motivation et engagement assez importants en EPS car la réussite semble accessible.

Axes du projet de classe :

- S'appuyer sur la représentation positive des élèves vis-à-vis de l'EPS pour favoriser les progrès moteurs et développer le sentiment de compétence

- Favoriser le respect d'autrui et la solidarité par l'entraide dans la pratique physique

- Apprendre à se gérer et se canaliser (émotions, ressources énergétiques)

SUJET

La circulaire de rentrée 2017 souligne que les profondes évolutions du collège lui permettent de mieux remplir ses missions notamment « accompagner tous les élèves pour leur réussite scolaire et préparer les élèves à devenir des citoyens engagés et responsables ».

En quoi et comment les choix pédagogiques et didactiques de l'enseignant d'EPS, en EPS et dans le cadre de l'association sportive de l'établissement, peuvent-ils prendre en compte cette affirmation ?

En vous appuyant sur les documents fournis vous ferez émerger les enjeux proposés par le sujet, vous concevrez des propositions d'action et vous terminerez par un bilan prospectif.

CARACTERISTIQUES DES ELEVES EN EPS

La mixité est respectée dans toutes les classes et en EPS mais elle entraîne nécessairement une grande hétérogénéité de morphologie, de maturité et de motivation.

Cycle 3 : La liaison avec les écoles primaires n'est pas construite. Le vécu antérieur en EPS est hétérogène. Les élèves de 6^{ème} montrent toutefois une relative homogénéité dans l'implication et l'investissement. Ils sont motivés par l'aspect ludique des situations proposées en EPS. Ils sont spontanés, dynamiques. Ils posent de nombreuses questions mais canalisent mal leur énergie.

Cycle 4 : Le parcours de formation de l'élève n'est pas encore structuré.

Le niveau des élèves de 5^{ème} et 4^{ème} est marqué par la période d'adolescence, où l'incertitude relationnelle et comportementale engendre des instabilités épisodiques. La recherche de l'affirmation de soi reste prédominante. Le niveau des élèves de 3^{ème} est marqué par la fin d'une longue période au collège entraînant une forme de lassitude et de paresse qui se ressent en EPS. On constate une démotivation de la part d'un certain nombre d'élèves pour certaines APSA en EPS. Ils affichent clairement leur indépendance (refus de s'impliquer, début d'absentéisme), ce qui aboutit à une grande hétérogénéité des résultats (consécutif à leur investissement sélectif). Pour ce niveau de classe l'ambiance en EPS est parfois marquée par l'individualisme et la passivité de certains élèves. La motivation en EPS semble essentiellement provenir des notes, et parfois de l'aspect ludique des situations proposées en EPS.

Les moyennes des élèves de 3^{ème} du collège obtenues sur les APSA retenues au DNB 2015 (acroport, demi-fond et badminton) sont de 14.50 / 20 en acroport, 13.75 / 20 en demi-fond et 13,8 / 20 en badminton.

PROJET ACADÉMIQUE

- **Réussite** : mettre en œuvre l'École du Socle tout au long de la scolarité, créer les conditions de vivre bien et ensemble, favoriser la responsabilité, l'initiative et l'innovation

- **Équité** : personnaliser la formation et les parcours individuels et à besoins particuliers

- **Solidarité** : accompagner les écoles et les établissements par le conseil et l'évaluation, renforcer les relations avec les collectivités, les familles, les partenaires

PROJET PÉDAGOGIQUE EPS

Le projet a été élaboré, dans le cadre des nouveaux textes du collège de 2015, en équipe (3 postes et 5) plect par la nécessité d'aider ces élèves à acquérir de nouveaux repères sur soi, sur les autres, sur l'environnement pour construire une image positive de soi. Un important travail est envisagé pour lier les compétences générales et les domaines du socle avec les attendus de fin de cycle en EPS.

AXE 1 : face au manque de connaissances concernant les savoirs être et les règles de fonctionnement, coopérer pour vivre collectivement des expériences motrices, en respectant tous les rôles et en faisant preuve de solidarité

AXE 2 : face à une forme de passivité voire de consumérisme scolaire et au manque de maturité en lien avec leur jeune âge, amener les élèves à prendre des initiatives et des responsabilités à travers des choix pour affirmer et construire leur identité

AXE 3 : face à un public devenu fataliste dans les apprentissages scolaires, amener les élèves à avoir d'avantage confiance en eux et à éprouver du plaisir dans la pratique pour se réconcilier avec la notion d'apprentissage et de progrès

AXE 4 : face à des élèves ayant des difficultés à se concentrer et à fixer leur attention (sur des consignes, un objectif précis) mais également à se contrôler devant une surcharge d'émotions fortes, amener les élèves à se concentrer et à se canaliser pour une meilleure gestion des ressources affectives et attentionnelles afin d'optimiser la connaissance de soi

Offre de formation Cycle 3	Offre de formation Cycle 4			
	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
CA 1	Natation	Demi-fond	Demi-fond	Demi-fond Course de haies
CA 2				
CA 3	Danse Gymnastique	Acroport	Gymnastique	Acroport
CA 4	Rugby Basket-ball Lutte	Tennis de table Badminton Lutte Baseball	Tennis de table Badminton Basket-ball Baseball	Tennis de table Badminton Baseball

PROJET AS

En relation avec le projet d'établissement et le projet EPS, le projet de l'association sportive s'inscrit dans 3 objectifs prioritaires majoritairement sur le « savoir être avec les autres » dans la pratique sportive : compréhension et adhésion aux règles sociales / valorisation de la solidarité (en sports collectifs ou non) / respect mutuel et épanouissement de soi

Temps forts : La Journée Nationale du Sport Scolaire, les Olympiades Inter-collèges, le cross départemental, le stage APPN de fin d'année pour les élèves licenciés.

Chiffres : 31 % d'élèves licenciés, en hausse depuis deux ans, dont 40% de filles.

Offre : Les APSA proposées à l'AS sont : badminton, gymnastique, basket-ball, step et tennis de table (convention avec le collège voisin). L'ouverture du Futsal fan prochain est prévue.

L'équipe a fait le choix de couvrir une grande partie des créneaux horaires sur toute la semaine, dans le but d'offrir au plus grand nombre d'élèves une possibilité de pratiquer une activité. Cette décision s'inscrit aussi au regard de la concurrence directe des autres ateliers éducatifs proposés au collège et du tissu associatif de la ville. Ce cadre est flexible et s'adapte sur certains créneaux dans l'année aux aspirations des élèves.

CLASSE DE 3^B

Classe de 25 élèves : 15 filles et 10 garçons. 5 élèves ont au moins 1 an de retard, 5 élèves ont choisi allemand en LV2, 2 élèves font l'objet d'un Projet Personnalité de Scolarisation (troubles auditifs)

Classe plutôt calme comparée au public de l'établissement, élèves qui se connaissent bien et s'entendent bien voire trop bien : ambiance de jeu, d'amusement, souvent peu propice au travail. Quelques élèves sont très scolaires mais la majorité est assez immature, ne comprend pas le sens de l'École et attache peu d'importance aux savoirs scolaires. Classe meilleure que les autres classes du collège.

Axes du projet de classe :

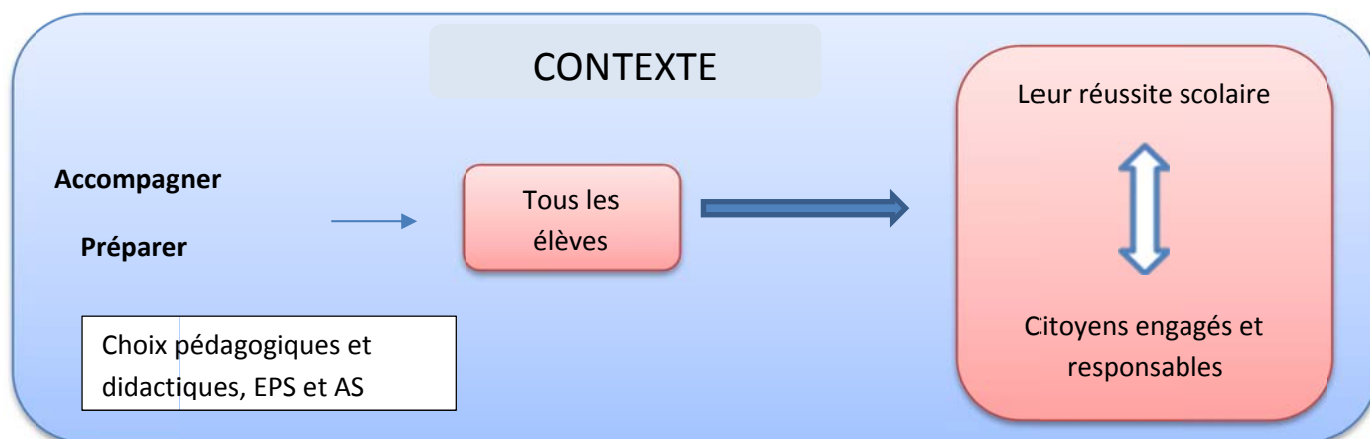
- S'appuyer sur les bonnes relations entre élèves pour favoriser la mise en projet par la tenue de rôles variés

- Acquisition de méthodes de travail pour aller vers une autonomie relative

- Faire des choix propres à ses ressources dans la pratique physique.

2. Analyse du sujet de la session 2018

2.1 Représentation schématique du sujet :



2.2 Éléments de connaissance en lien avec les mots clé du sujet :

Ces éléments de connaissance sont obligatoirement à contextualiser dans le cadre de ce collège de 410 élèves. Le candidat ne peut s'affranchir des éléments du contexte fourni qui reste un incontournable dans cette épreuve. Il balise le sujet. Toute proposition d'innovation, d'évolution ou de modification du contexte (par exemple modification ou évolution de la programmation par ajout d'une apsa) doit être justifiée avec pertinence.

ACCOMPAGNER ET PRÉPARER : Il s'agit ici de se centrer sur le rôle de l'enseignant qui a pour objectif d'aider l'élève à construire son autonomie dans et par les apprentissages. Ces termes interrogent des possibles tels que la dévolution pour rendre l'élève acteur de son itinéraire de formation, en fonction des besoins de ces derniers. Le contexte proposé permet de cerner des besoins particuliers d'élèves. L'idée est bien, par l'acquisition de nouveaux pouvoirs moteurs, sociaux, affectifs, cognitifs d'aider ces élèves à se projeter vers un avenir. Dans cet établissement au taux non négligeable de catégories sociales défavorisées, l'enjeu de l'École est bien de créer l'ambition en donnant des moyens d'épanouissement aux élèves.

TOUS : Le sujet incite à prendre en compte la diversité des élèves. Sur ce point, le contexte présente des élèves décrits comme passifs, joueurs ou impulsifs, les élèves en UPE2A, ceux ayant des troubles auditifs (PPS), qui peuvent conduire à des ajustements de la prise en charge et de l'accompagnement.

RÉUSSITE SCOLAIRE : Le sujet impose de questionner la notion de réussite scolaire. Elle peut être uniquement normée (notes, réussite aux examens, passage en « classe supérieure » ...) mais elle peut être aussi abordée de façon plus large : sociale, psychosociale, affective, insertion dans la société... L'intégration dans la société, la formation de la personne, la réalisation de son plein potentiel sont aussi des pistes de traitement de cette réussite scolaire. Dans cet établissement, elle peut s'envisager à travers la recherche de plaisir éprouvé en EPS, d'engagement dans les apprentissages, d'épanouissement et de motivation. Elle peut permettre également de discuter la notion de progrès (augmentation du sentiment de compétence, acquisition de nouveaux pouvoirs...).

Le contexte permet aussi d'appréhender la réussite selon des temporalités différentes : dans la classe, le cycle, le parcours de formation (axe réussite du projet d'établissement).

CITOYEN ENGAGÉ ET RESPONSABLE : Le sujet nous amène à questionner la notion de citoyenneté en termes d'engagement et de responsabilité des élèves. Une première approche consisterait à la définir comme un respect des valeurs de la République et des règles, associée à une prise de responsabilité et de décisions. Mais elle renvoie également à la notion d'autonomie, à celle du vivre ensemble et à celle de socialisation. Le contexte permet de discuter cette notion car la classe de cinquième décrite dans le dossier semble en opposition avec la notion de "citoyen responsable". En effet les élèves font preuve de peu de concentration, d'impulsivité, de manque de rigueur. De la même manière, la classe de troisième peut paraître en opposition avec la notion de "citoyen engagé" car ils sont dans le jeu, l'amusement et ont un comportement peu propice au travail.

2.3 Situer le sujet par rapport aux items du programme

Le sujet permettait de mobiliser des connaissances liées aux différents items du programme. La réforme de la scolarité obligatoire pouvait par exemple amener le candidat à évoquer l'enseignement de l'EPS dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, notamment pour ces élèves de REP présentant des « *difficultés pour se concentrer et fixer leur attention* ». Le sujet (contexte compris) offrait des occasions variées pour exploiter la diversité des publics (« filles/garçons, élèves présentant des troubles auditifs, élèves dits scolaires » ...). Le libellé imposait quant à lui d'envisager à la fois l'activité de l'enseignant et l'activité des élèves. Une réflexion sur le projet pédagogique et l'enseignement de l'EPS dans cet établissement pouvait illustrer ces activités. Il était par exemple possible de questionner la programmation (ex : absence d'apsa du CA 2), le parcours de formation des élèves, de proposer des mises en œuvre pour permettre aux élèves de « *construire de nouveaux repères sur soi* ». L'AS, explicitement mentionnée dans le sujet, présentait un contexte pour développer des mises en œuvre en lien par exemple avec la « *valorisation de la solidarité* ». Les résultats et les modalités d'évaluation des élèves au DNB en EPS pouvaient être questionnés notamment au regard des nouvelles orientations liées à l'évaluation du socle.

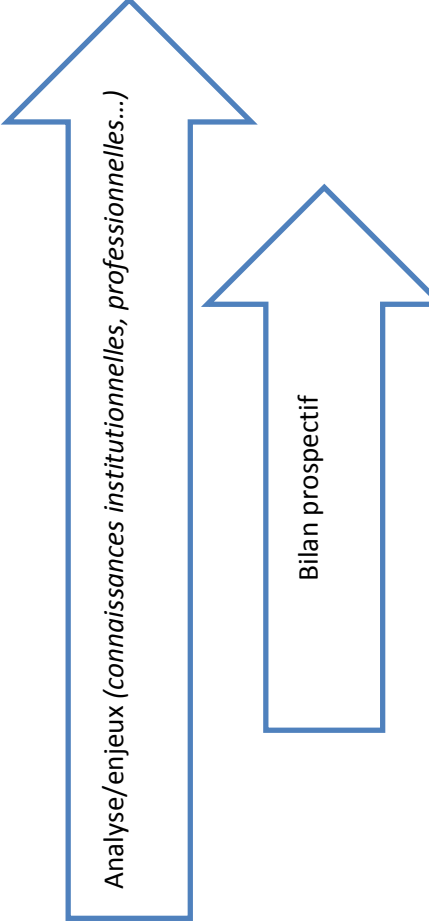
3. Repères pour l'évaluation des copies :

3.1 Présentation de l'outil :

L'outil ayant permis de classer les candidats est présenté en page suivante. Afin de l'illustrer, des exemples sont présentés ci-après.

Le classement des copies s'est effectué en **quatre niveaux** selon la qualité des propositions d'action. Les indicateurs permettant d'évaluer cette qualité ont été :

- Le lien au sujet
- Le lien au contexte
- L'explicitation du rôle de l'enseignant
- La prise en compte de la diversité des élèves
- L'explicitation et l'approfondissement de la démarche de conception

Niveaux	Niveaux des propositions d'action	Courseurs pour préciser la note dans chacun des niveaux
N4	<p>Chaque proposition d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - met en lien deux notions du sujet (réussite scolaire et citoyenneté) dans au moins une des deux propositions - les liens au contexte contribuent à l'enrichissement et à la justification de la proposition - le rôle de l'enseignant est explicité au travers des verbes accompagner/préparer - intègre la diversité des publics - la démarche est approfondie et détaillée 	
N3	<p>Chaque proposition d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en lien explicite avec au moins une notion du sujet - pertinente par rapport au contexte qui est réellement pris en compte - implicitement la posture de l'enseignant relève de l'accompagnement - évoque la diversité des publics - la démarche, le cheminement sont explicités 	
N2	<p>Propositions d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les mots clefs et le contexte sont évoqués, mais cela reste un « allant de soi », les actions décrites sont génériques, plaquées, magiques. - une intention est formulée - la démonstration n'est pas explicite 	
N1	<p>Propositions d'action : Seul un listing est émis OU l'AS n'est pas du tout évoquée (ni dans le listing ni dans la ou les propositions détaillées).</p> <p>Les enjeux ne sont pas énoncés, aucune partie n'y est dédiée. Attention, vigilance : l'introduction peut de manière implicite traiter ce point, même si c'est au lecteur d'en déduire les enjeux.</p>	

3.2 Exemples illustrant les niveaux de traitement :

Exemple d'une proposition d'action relevant d'un niveau 2 de traitement :

"Après une séance d'évaluation diagnostique, nous mettrons une séance en place afin de découvrir le maniement de la raquette avec beaucoup d'exercices de coopération. Il s'agira de casser le plus gros souci du débutant, à savoir l'alignement œil - raquette et engin. L'enjeu des premières parties de leçon est de faire de la raquette un prolongement du bras. Mais très vite il s'agira de lancer cette classe avec de l'opposition (...)"

[Commentaire] : Une situation d'apprentissage est ensuite décrite, mais sans lien explicite avec la notion de réussite scolaire et/ou de citoyenneté, et n'évoque pas non plus la pertinence de la proposition d'action par rapport à une classe spécifique]. Puis le paragraphe se conclut par :

"Nous jouerons aussi sur la temporalité afin de sortir d'un jeu envoi / renvoi et passer à une attaque intentionnelle de la cible dès l'engagement au service. En résumé, il s'agit de proposer une EPS significative coopérative et engagée émotionnellement afin de favoriser la réussite scolaire et rendre les élèves acteurs et responsables de leur vie future."

[Commentaire] : Ici, la conclusion de proposition d'action n'est aucunement en lien avec la démonstration précédente. Même si le candidat semble vouloir raccrocher son propos au sujet la démonstration reste non explicite].

Exemple de propositions d'action relevant d'un niveau 3 de traitement :

« Pour préparer l'élève à devenir un citoyen engagé et responsable, nous soutiendrons l'idée que le respect des règles, la prise de décision et de responsabilités dans une APSA préparent les élèves dans ce sens. En EPS nous nous appuyerons sur la classe de 5ème A qui présente un manque de rigueur, une impulsivité et un manque de concentration. Le choix de l'APSA baseball qui figure dans l'offre de formation semble adapté. En effet, le système de règles et la complexité du jeu permettent de proposer un cadre de pratique rigoureux aux élèves. Ainsi, les sanctions personnelles qui impacteront directement le score obligeront les élèves à se concentrer et à se concerter afin de prendre les bonnes décisions. Le fait d'être collectivement en attaque puis au bout de trois éliminations, passer collectivement en défense renforce l'idée d'objectif commun : travailler ensemble pour un seul, agir seul pour tous. "A la différence des autres disciplines, les règles, en EPS, sont explicitées, vécues, agies" (Bodin et coll Violence à l'École et en EPS 2004). Dans cet objectif nous pourrions proposer une séance de prise de poste, dans laquelle tour à tour l'élève passe lanceur, première base, deuxième base, arrêt court, troisième base, puis ratrapeur. La consigne serait d'effectuer un temps de jeu de 5 minutes avant de changer de poste. À chaque changement, le joueur se doit d'expliquer son poste au joueur qui le remplace et devra l'observer et le coacher sur ces 5 minutes. Le fonctionnement par binôme acteur/coach permettra l'intégration des règles du jeu, la formulation et la solidarité par l'entraide, et développera le sentiment de compétence. Nous ferons régulièrement le lien entre le jeu (et ses caractéristiques) et le citoyen au sein de la société qui doit assumer un rôle, être responsable et respecter les règles.

[Commentaire] : On observe un lien explicite à la notion de « citoyens engagés et responsables » avec une proposition d'action qui s'appuie sur un contexte de classe et des choix pédagogiques allant dans ce sens].

Exemple d'une proposition d'action relevant d'un niveau 4 de traitement :

« En augmentant le sentiment de compétence et en favorisant l'entraide et la solidarité dans l'activité acrosport nous permettons aux élèves de réussir socialement et scolairement et nous formons des citoyens engagés et responsables (...) »

[Commentaire : Après avoir décrit les caractéristiques des élèves d'une classe de 4^e et notamment une élève par rapport au climat de cette classe, le candidat fait une proposition dans l'activité acrosport et s'engage ici dans une démonstration en lien avec le sujet]

« ... Nous sommes en leçon 2 de gymnastique, le thème de la situation porte sur les renversements. Nous proposons aux élèves divers ateliers dont un sur l'ATR. Les élèves sont trois par atelier : un pratiquant, un pareur, un observateur. Une tablette est mise à la disposition de l'observateur pour filmer et une tablette est posée sur le bureau sur laquelle un ATR parfaitement réalisé défile. Les élèves ont 5 essais chacun pour obtenir 10 points, critère de réussite fixé qui restera stable jusqu'à la fin du cycle afin que chaque élève puisse faire le constat de ses progrès. Les élèves peuvent obtenir 2 points à chaque essai si l'alignement segmentaire est respecté. Lors des premiers essais, Elodie obtient 2 points et est en échec. Avec son camarade observateur, des allers retours sont effectués entre la vidéo de démonstration et celles des réalisations d'Elodie pour analyser les manques (...)

[Commentaire : la description du candidat évoque également les feedback apportés par l'enseignant pour permettre à Elodie de progresser]

« ...Le progrès est source d'une augmentation de l'estime de soi et du sentiment de compétence, il nourrit une motivation continuée gage d'une réussite ultérieure. Chaque élève peut ainsi à travers cette situation se voir progresser grâce à un critère de réussite stable et développer son sentiment de compétence (...). Par le travail de tutorat, Elodie communique avec les autres et s'intègre progressivement. L'analyse de la vidéo demande des qualités de concentration bénéfiques aux élèves distraits de cette classe. Les axes du projet de classe « favoriser les progrès moteurs... » et « la solidarité... » sont mis à l'honneur. Ici l'élève réussit scolairement car il améliore ses capacités motrices, et il réussit socialement et personnellement, en lien avec le domaine 3 du socle « formation de la personne et du citoyen ».

[Commentaire : le propos montre une mise en lien claire des deux notions du sujet. La notion de citoyenneté, à travers l'entraide est analysée. Les contenus sont envisagés et le rôle d'accompagnement de l'enseignant cité. La démarche est approfondie. Le lien à la réussite est souligné avec une prise en compte de la diversité des élèves. La justification du propos par rapport au contexte est régulière]

3.3 Le jeu des curseurs :

Une fois classée dans un niveau, la précision de la notation de chaque copie a résulté du jeu de deux curseurs :

- La qualité de l'analyse du sujet débouchant sur l'émergence des enjeux
- La qualité du bilan prospectif

Les enjeux :

Un enjeu se formule en croisant l'analyse des termes du sujet avec des éléments du contexte. Il traduit la recherche d'une plus-value éducative, pédagogique pour

l'établissement, ancrée sur au moins un des mots clés du sujet (réussite scolaire et/ou citoyen engagé et responsable)

Une analyse imprécise des termes du sujet peut conduire à formuler des enjeux restreints ou peu pertinents.

Exemple : « *La réussite est l'idée selon laquelle on obtient ce que l'on voulait avoir. Pour les élèves de cet établissement, l'enjeu prioritaire est de leur faire avoir des bonnes notes* ».

Le fait de ne pas s'appuyer suffisamment sur les éléments de contexte constitue également une limite pour l'analyse de ces enjeux, conduisant parfois à des visées génériques.

Exemple : « *Élaborer des contenus d'enseignement permettrait de résoudre les difficultés dans les classes. En effet, le choix des coups en tennis de table, revers, coup droit, permettrait aux élèves de s'engager davantage* »

Un enjeu porteur (haut du curseur) s'appuie sur une analyse des termes du sujet, en intégrant des éléments du contexte à différents niveaux (Établissement, projets, classes, élèves). Il peut être argumenté par des connaissances scientifiques, professionnelles, institutionnelles.

Exemple : « *Réussir à l'école c'est pour l'élève construire cet ensemble de connaissances et compétences du socle commun en lien avec les différents domaines d'enseignement pour permettre à chaque élève de s'épanouir personnellement, de se développer socialement, de réussir la suite de son parcours de formation* » ou « *Dans cet établissement (...), mettre les élèves en projet permettrait de favoriser leur engagement, leur responsabilisation et leur réussite personnelle* ».

Le bilan prospectif :

Deux critères participent à l'évaluation du bilan prospectif : la dimension de synthèse, au regard des propositions d'actions développées, et les éléments prospectifs proposés.

En ce sens, le bilan prospectif ne peut se traduire par un simple résumé du traitement réalisé par le candidat ou la candidate.

Exemple : « *Nous avons montré que le savoir vivre ensemble par les choix didactiques et pédagogiques de l'enseignant d'EPS, seul ou en équipe, passe par l'acquisition de la civilité, du civisme et de la citoyenneté.* »

Si la synthèse des éléments de l'argumentation développée, en lien avec les enjeux du sujet, reste opportune, la proposition de pistes prospectives de réflexion est attendue, en tenant compte du contexte considéré.

Exemple : « *Nous avons montré que la mise en place de situations d'apprentissage favorisant le travail collaboratif et conduisant chaque élève à s'autoréguler et s'autoévaluer, permet de les accompagner vers une réussite scolaire par un comportement engagé et responsable. Nous pourrions aussi proposer une APPN dans l'offre de formation car le CA2 « adapter ses déplacements à des milieux variés » n'est pas traité sur les 4 années, ce qui enlève des possibilités d'apprentissage, notamment au niveau de la préparation à devenir un citoyen engagé responsable (approche écologique, aspect sécurité, veiller sur autrui) (...)* » ou « (...) *Resterait maintenant à assurer la continuité avec le lycée mais aussi envisager ces missions sur un plus long terme (au-delà du lycée, vers l'enseignement universitaire). Cela semble s'amorcer avec le rapport Mathiot qui a été remis au Ministre de l'Éducation*

Nationale. Pour aller au-delà du lycée, il s'agira de renforcer une certaine continuité entre l'AS et le sport universitaire ».

4. Conseils formulés aux candidats

Le jury souhaite attirer l'attention des candidats sur certains éléments utiles pour leur préparation :

- Connaitre et avoir réfléchi sur les enjeux de la politique éducative en vigueur
- Définir correctement les termes clés du sujet, pour faire émerger les enjeux et proposer des pistes de traitement.
- Bien prendre possession de la commande du sujet : analyse du sujet, propositions, un bilan prospectif (certaines copies ne comportent qu'une proposition, pas de bilan...).
- Prendre en compte les différentes dimensions du contexte, à différents niveaux : environnement, établissement et classes, pour contextualiser les propositions.
- Dans le cadre des propositions :
 - o Expliciter systématiquement le rapport au sujet et au contexte
 - o Envisager la faisabilité de la proposition, et le cas échéant, l'activité de l'enseignant et des élèves
 - o Identifier des indicateurs pertinents permettant son évaluation, son impact sur la réussite des élèves.
 - o Revenir en fin d'argumentaire sur les plus-values de la proposition, ses liens avec tout ou partie du sujet
- Sur la forme :
 - o Schématisation : la représentation schématique doit être explicite, le candidat doit s'interroger sur ce qu'elle vise à démontrer. Il est rappelé que l'usage de tableaux, schémas ne se substitue pas à l'explicitation de la réflexion.
- Rendre les liens entre les mots clés du sujet / le contexte / et les propositions d'actions, lisibles et clairement expliqués dans la copie : ne pas se dire que le lecteur fera les liens de lui-même à la lecture.
- Prendre le temps de proposer au moins deux propositions d'action et les développer, en faisant des retours réguliers au sujet et au contexte.
- Une méthodologie de gestion du temps (analyse, écriture, relecture) est préconisée dans le temps de cette épreuve afin d'aboutir à une production finalisée.
- La maîtrise de la langue française écrite est une compétence professionnelle exigée. Il faut donc porter une attention à la syntaxe, l'orthographe, la calligraphie, même si l'épreuve rend possible d'autres formes que la dissertation.
- Toute copie doit rester anonyme. Les copies signées, ou qui évoquent un établissement précis autre que celui du sujet et en dehors de toute référence professionnelle, des propos personnels sans lien avec le sujet qui parfois interpellent le jury, ne sont pas admis.

Certains propos interrogent quant au positionnement éthique du candidat et à la nécessaire préservation de l'intégrité physique et psychologique des élèves.

Le jury invite vivement les candidats à relire le rapport externe du CAPEPS interne 2017 et travailler le sujet zéro.

EPREUVE D'ADMISSION

Le présent rapport a été conçu en complémentarité avec le rapport précédent. Il vise à établir le bilan de cette nouvelle épreuve de la session 2018 et à orienter la préparation des futurs candidats en vue de la session 2019. L'arrêté du 30 mars 2017, paru au journal officiel n°0103 du 2 mai 2017, fixe les modalités qui sont reconduites pour le concours 2019. Le programme de l'épreuve fait l'objet d'une publication sur le site du ministère chargé de l'éducation nationale.

Nous rappelons aux candidats que les textes officiels parus après la date limite d'inscription au concours ne sont pas support d'interrogation.

Les enjeux de l'épreuve et les attentes du jury

Cette épreuve d'admission exige du candidat un engagement professionnel au service des élèves et de leurs apprentissages en EPS au sein du contexte de l'établissement présenté. Le jury attend du candidat une prise de recul et un positionnement personnel sur les enjeux du système éducatif.

Lors de la session 2018, les candidats se sont vus proposés un contexte inconnu qu'ils devaient analyser pour concevoir, présenter et justifier des propositions adaptées à celui-ci.

Le jury rappelle par ailleurs que dans le cadre d'un concours de recrutement de la fonction publique, une tenue vestimentaire correcte est attendue de la part des candidats et des auditeurs.

Cadre général de l'épreuve

Question posée pour la session 2018 : **Pour la session 2019, la question posée restera identique à celle de 2018.**

En tenant compte du dossier, de la vidéo et d'un axe du projet de formation que vous choisirez, quelle situation d'enseignement proposeriez-vous pour la prochaine leçon d'EPS ?

Analyse de la question posée pour les sessions 2018 et 2019

Aucune définition préétablie n'est attendue par le jury pour chacun des termes de ce libellé. Quelques orientations sont données ci-dessous pour mieux comprendre les attendus de cette épreuve :

- **Situation d'enseignement** : Le candidat précise l'activité des élèves et l'intervention de l'enseignant dans une situation qui peut comporter plusieurs temps d'apprentissage. Il s'agit de considérer le pôle de l'enseignant (enseigner) et le pôle des élèves (apprendre) dans cette situation d'enseignement.
- **Dossier** : Document en format A3 (recto uniquement) présentant une synthèse du contexte de l'établissement, des orientations du projet d'établissement, du projet pédagogique EPS, du projet d'AS, du contexte de la classe, du projet de classe, du projet de séquence ou cycle d'APSA, des extraits d'une leçon d'EPS présentée sur la vidéo.
- **Vidéo** : Elle présente chronologiquement des extraits d'une leçon d'EPS et permet d'observer les conditions d'enseignement et les comportements des élèves.

- **Projet de formation** : Le candidat sélectionne parmi les orientations développées dans le dossier, les différents projets et la vidéo, celle qui sera approfondie et illustrée au travers de la situation d'enseignement présentée. »

Dispositif de préparation de l'épreuve par le candidat :

Le candidat, dès le début de sa préparation possède les éléments de deux contextes : Deux dossiers papier en format A3 et une tablette numérique contenant les deux vidéos du Champ d'apprentissage (CA) ou de la Compétence Propre à l'EPS (CP) proposée. Ces deux vidéos présentent la pratique par des élèves de deux APSA (cf liste) du même CA ou de la même CP. Le candidat conserve ces éléments durant toute la préparation d'une durée de deux heures. Il effectue le choix d'un seul contexte (dossier + vidéo) pour présenter son exposé au jury. Lors de l'exposé et de l'entretien, le candidat peut utiliser une tablette numérique identique à celle mise à sa disposition lors de sa préparation pour illustrer éventuellement son propos. Le dossier et la vidéo décrivent un contexte réel d'établissement, qui ne doivent pas être considérés comme un cas d'école. Les dossiers « A3 » utilisés lors de la session 2018 sont disponibles sur Eduscol.

Répartition des APSA et des EPLE présentées au candidat

Tous les CA/CP et toutes les APSA de la liste offerte au concours ont été présentées, certaines deux fois au cours de la session 2018. Cette année, 54% des EPLE étaient des collèges, 23% des lycées et 23% des lycées professionnels.

Champs de questionnement du jury

Le jury de la session 2018 a fait le choix de questionner le candidat dans six champs différents : la contextualisation du propos, le « quoi apprendre » en lien au « comment faire apprendre », l'évaluation, l'analyse du système éducatif en lien au contexte et dans une dernière partie d'interrogation, l'engagement professionnel et la posture éthique et responsable de l'enseignant en lien avec le dossier personnel présenté. Pour la session 2018, le jury s'est efforcé d'interroger tous les candidats sur l'association sportive, la place et le rôle de l'enseignant, sur un contexte d'enseignement différent de celui proposé par le sujet (en collège, LGT, LP). Le jury a parfois utilisé comme support de son questionnement un extrait de la vidéo présente sur la tablette numérique.

Analyse des prestations des candidats

EXPOSÉ

Organisation et gestion de l'exposé (durée, équilibre/déséquilibre, fluidité, posture, gestion du temps...)

• **Points forts** :

- Présentation claire et argumentée de l'axe de formation
- Présentation du plan et de l'axe de formation sur une feuille annexe présentée au jury
- Exposé structuré, facilement compréhensible par le jury
- Bonne gestion du temps
- Utilisation de la tablette de façon pertinente (qui sert le discours) et efficace (avec un minimum de perte de temps dans la manipulation)

• **Points faibles** (qui sont aussi l'absence des points forts cités ci-dessus) :

- Appui très partiel sur le contexte (axe et situation plaqués)
- Déséquilibre dans la répartition temporelle entre présentation du contexte et présentation de la situation
- Candidat qui n'utilise pas la totalité des vingt minutes
- Faible utilisation des éléments de la vidéo
- Registre de langage inadapté (ex : « c'est vachement bien », « les gamins sont en réussite » ...)

• **Conseils pour progresser**

- Présenter au jury une feuille sur laquelle figure l'axe choisi, et éventuellement les éléments du dossier qui s'y rattachent
- Expliciter des liens entre les contenus moteurs-méthodologiques-sociaux et l'axe de formation choisi
- Ne pas choisir le sujet uniquement en fonction de la nature de l'APSA support mais aussi en fonction du contexte et des points d'accroche possibles.
- Construire sa proposition dans une logique de Champ d'Apprentissage (ou CP)
- Établir des liens de continuité argumentée ou d'évolution entre la leçon visionnée (et les précédentes) et la situation d'enseignement présentée
- Se construire un outil de recueil de données vidéo et « dossier papier »
- Se préparer aux « points forts » cités ci-dessus

Plans de réponse adoptés

• **Illustrations :**

- Exemple de plan le plus répandu : établissement - classe - choix de l'axe – situation d'enseignement - conclusion
- Utilisation d'un schéma synthétique montrant les liens possibles entre axe de formation et éléments du contexte (ex : carte mentale)

• **Conseils pour progresser :**

- Alternier les temps de description, d'explication, de justification
- S'entraîner à percevoir les liens de cohérence ou de « tension » entre les éléments
- Expliciter les liens
- Répondre au sujet. Pour la session 2018 le candidat était invité à choisir un axe de formation et une situation d'enseignement en lien avec cet axe. La présentation d'un projet de formation et/ou la présentation d'une leçon complète n'était pas attendue.
- Possibilité de partir de la situation d'enseignement et de la justifier au fur et à mesure de sa présentation en la liant avec l'axe de formation choisi.

Capacité à faire des liens entre les éléments du contexte (vidéo et dossier) pour faire des choix et les justifier :

• **Points forts :**

- Identification d'un faisceau d'indices concordants pour définir l'axe de formation
- Contextualisation multifactorielle (éléments multiples de justification)
- Utilisation complète de la vidéo en lien avec la situation d'enseignement proposée
- Utilisation d'un suivi temporel pour repérer rapidement les éléments remarquables
- Lien entre l'élément vidéo et la proposition concrète

• **Points faibles :**

- Perte de temps dans la manipulation de la tablette au cours de l'exposé
- Prise en compte superficielle de la vidéo ou du dossier papier

- Placage d'un axe de formation prédéterminé
- Incohérence (voire contradiction) entre les éléments retenus et la proposition de la situation d'enseignement
- Relecture des axes sans commentaire ni mise en tension
- Observation déformée d'une conduite d'élève. Le candidat décrit une conduite qui n'existe pas sur la vidéo.

• **Conseils pour progresser :**

- Préférer une situation simple mais fonctionnelle et adaptée aux caractéristiques des élèves
- S'entraîner à la lecture vidéo pour en extraire les points saillants tant du point de vue moteur que non moteur.
- Faire des liens avec les différents parcours éducatifs
- S'appuyer sur les sujets mis à disposition sur EDUSCOL
- Justifier la rupture ou la continuité avec la démarche de l'enseignant perçue dans le dossier
- Se préparer aux « points forts » cités ci-dessus

La prise en compte des besoins des élèves dans les dimensions motrices et non motrices :

Points forts :

- Capacité à articuler les compétences méthodologiques-sociales-motrices au service de l'axe choisi
- Explicitation des logiques d'articulation entre les deux dimensions (motrice et non motrice) ex : l'une au service de l'autre, prise en compte de l'une avant l'autre, ...)
- Identification de profils d'élèves, de niveaux de pratique, de conduites typiques ou de caractéristiques différentes en vue d'une différenciation
- Identification des élèves à besoins particuliers sans s'appesantir sur leur prise en charge au détriment du reste de la classe. L'adaptation pour ces élèves est attendue dans la situation.

Points faibles :

- Description trop homogène (non réaliste) de la classe
- Lecture « en creux » de la vidéo. La description des élèves est uniquement envisagée en termes de manques
- Rôles sociaux oubliés et/ou magiques. Le candidat n'envisage pas ce qu'il faut apprendre pour bien observer, bien conseiller, bien arbitrer...
- Prise en compte d'une seule dimension (motrice et non motrice) sur deux, OU prise en compte des deux sans lien entre elles, OU prise en compte des deux de façon superficielle
- Déséquilibre flagrant dans les éléments retenus entre la vidéo et le dossier) pour construire sa réponse

Conseils pour progresser :

- S'entraîner à lier ou articuler les deux dimensions (motrice et non motrice) au sein d'une situation d'enseignement
- Proposer une situation d'enseignement qui permette à tous les profils d'élèves de s'impliquer
- Identifier plus précisément les transformations visées à partir des conduites initiales (exemple : passer de.... à...)
- Proposer de réels contenus pour tous les rôles (pratiquant, observateur, arbitre...). Ce n'est pas la situation qui fait apprendre mais l'intégration et la mise en œuvre de ce qu'il faut faire pour réussir dans la situation.
- Se préparer aux « points forts » cités ci-dessus

La prise en compte et le traitement de la question :

• **Points forts :**

- Axe de formation présentée en fil rouge tout au long de l'exposé et de l'entretien
- Justification de la rupture ou de la continuité de la situation d'enseignement au regard de la leçon précédente
- La démarche d'enseignement est lisible dans l'exposé.

• **Points faibles :**

- L'axe choisi n'est pas issu du dossier et n'est pas mis explicitement en lien avec des éléments du dossier
- La proposition du candidat ne tient pas suffisamment compte des faits observés
- L'axe de formation choisi permet difficilement de prendre en compte la dimension motrice
- Reprise à l'identique de la leçon présentée en vidéo sans réelle proposition personnelle
- Des projets de formation exposés globalement alors que la question porte sur le choix d'un axe du projet

• **Illustrations des traitements choisis par les candidats**

- Une tendance à reproduire à l'identique les dispositifs et les choix repérés dans le contexte
- Un appui privilégié sur le support papier au détriment de la vidéo pour argumenter les propositions

• **Conseils pour progresser :**

- Choisir l'axe de formation et concevoir la situation en s'appuyant sur le contexte
- S'entraîner à extraire les éléments signifiants des documents supports. Se construire des outils, filtres d'analyse
- Se préparer aux « points forts » cités ci-dessus

ENTRETIEN

La place et le rôle accordés aux besoins des élèves, à leur activité réelle et aux processus d'apprentissage

• **Points forts :**

- Le candidat s'appuie sur la vidéo pour identifier les profils moteurs des élèves
- Développement des réponses motrices, méthodologiques et sociales des élèves
- Guidage de l'enseignant par l'utilisation de feed-backs différents,

• **Points faibles :**

- Existence d'un décalage entre l'identification des besoins et les mises en œuvre proposées.
- Méconnaissance de l'APSA et de la spécificité du champ d'apprentissage/compétence propre.
- Les profils moteurs annoncés ne sont pas pris en compte dans la situation d'enseignement
- Peu d'analyse des réponses motrices des élèves.

• **Conseils pour progresser :**

- Oser faire des choix pédagogiques et didactiques au cours de l'entretien
- Proposer des contenus adaptés permettant de réels apprentissages moteurs et méthodologiques en lien aux profils caractérisés
- Adapter le dispositif de la situation d'enseignement en fonction de l'évolution des questions du jury si cela semble nécessaire

- Être capable de proposer des variables, des critères de réussite et de réalisation au regard des besoins repérés et notamment des élèves à besoins particuliers

Prise en compte de la diversité des élèves

• Points forts :

- Ré-exploitation des schémas pour illustrer les situations choisies
- Description précise des profils identifiés en lien au CA ou à la CP.
- Propositions pédagogiques et didactiques pour les élèves singuliers

• Points faibles :

- Les élèves singuliers identifiés lors de l'exposé ne sont pas pris en compte lors des propositions
- Peu ou pas d'analyse des conduites typiques des élèves présents sur la vidéo
- La différenciation pédagogique est absente, les contenus sont identiques pour tous, avec un placage de rôles sociaux
- Les formes de groupement ne sont pas réinterrogées par le candidat
- Les variables didactiques absentes à l'exposé, ne sont pas apportées lors de l'entretien

• Conseils pour progresser :

- Toujours se rappeler que l'on parle des élèves visionnés et décrits dans le document papier
- Réfléchir et envisager les différentes possibilités d'adaptations pour répondre à la diversité des publics repérés
- Établir des priorités en termes de contenus d'enseignement présentés

Capacité à se positionner en tant que professionnel, acteur dans différents environnements, et à tisser des liens : classe / discipline / établissement / système éducatif

• Points forts :

- Liens explicites entre les compétences professionnelles du référentiel de compétences et les expériences professionnelles
- Se projeter dans les différents types d'équipes (équipe pédagogique, communauté éducative, disciplinaire...)
- Bonne connaissance du système éducatif, du fonctionnement des EPLE et des instances représentatives

• Points faibles :

- Le candidat évoque et explique de manière sommaire les enjeux de la discipline.
- Méconnaissance des partenariats possibles et méconnaissance des liens avec les familles
- Méconnaissance des différents contextes d'enseignements et de leurs spécificités (Collège, LP, LGT, LPO)

• Conseils pour progresser :

- Se positionner en tant qu'enseignant et fonctionnaire
- S'informer précisément sur les organisations des différents dispositifs et instances présentes dans l'enseignement secondaire
- Faire vivre la situation d'enseignement en y intégrant la place et le rôle de l'enseignant,
- Se construire une réflexion personnelle sur les enjeux éducatifs (co-éducation, mixité sociale, inclusion des élèves à besoin particuliers)

Capacité à analyser son expérience professionnelle et à se projeter dans l'exercice du métier d'enseignant d'EPS :

• Points forts :

- Entrée par les compétences professionnelles et les mettre en perspectives dans son parcours.
- Mise à profit de l'expérience, et analyse de la plus-value ainsi apportée dans le métier
- Identification synthétique de ses points forts et de ses points faibles

• Points faibles :

Difficulté pour analyser les enjeux éducatifs, expériences anecdotiques

Le candidat n'arrive pas à faire des liens entre ses différentes expériences professionnelles et les attendus du métier



• Conseils pour progresser (en particulier sur le lien entre les deux documents formalisés, CV et rapport d'activité, et les réponses formulées lors de l'entretien) :

- En appui avec le référentiel, faire des choix ciblés de compétences professionnelles dans le rapport d'activité
- Faire le lien entre le CV et le rapport d'activité
- Faire émerger ses points forts avec lucidité, en lien avec les compétences professionnelles
- Mener une réflexion sur les processus éducatifs de partage des valeurs de la république

RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS ET À LEURS FORMATEURS

- Le minutage des éléments jugés saillants de la vidéo est inutile s'il ne sert pas le propos
- Ne pas faire d'impasse sur la préparation des APSA. Le jury étudiera les moyens permettant de conserver le maximum d'aléa dans la répartition des dossiers et APSA supports tout au long du concours.
- Préparer les candidats à analyser et valoriser la dimension motrice de la conduite des élèves.
- Proposer aux candidats d'aller assister à des cours d'EPS dans des contextes différents qu'ils ne connaissent pas et dans des APSA qu'ils ne font pas pratiquer à leurs élèves
- Analyser la motricité en termes de conduites typiques.
- Identifier les Items communs dans les CA, (par exemple, « la création et l'exploitation d'espaces libres » dans la CP4)
- Mettre en œuvre une méthodologie d'intervention à l'oral
- S'appuyer davantage sur ses compétences professionnelles pour répondre aux questions

Bandeau de l'épreuve

Points /14	Temps 1 2 3 et 4 Le face à face pédagogique avec les élèves : concevoir et intervenir pour faire apprendre en EPS dans un contexte singulier	LIEN AU CONTEXTE : QUALITE ET PERMANENCE	Temps 5 et 6 : Les questions vives, la perception des enjeux : témoigner d'une réflexion sur le système éducatif et sur son parcours professionnel l'établissement → l'environnement	Points /6
	<p style="text-align: center;">ÉDQUER</p> <p>Forme les élèves en EPS, voire au-delà ... Inscrit son action dans le parcours de formation des élèves.</p>	<p>Argumentatif / permanent</p> 	<p>Porte les enjeux de sa discipline (Enjeux appréhendés dans leur complexité en contextes variés) Coopère au sein d'une équipe éducative. Se projette avec lucidité au regard de son expérience</p>	
	<p style="text-align: center;">ENSEIGNER</p> <p>Conçoit, organise et régule les mises en œuvre pour faire apprendre en prenant en compte les différents publics identifiés dans le dossier. Articule les dimensions motrices et non motrices.</p>	<p>Partiel / épisodique</p> 	<p>Analyse les enjeux de la discipline au regard du contexte et de son expérience</p> <p>Connaissance de différents contextes professionnels pour agir dans le système.</p>	
	<p style="text-align: center;">FORMALISER</p> <p>Planifie et annonce des visées, propose des mises en œuvre, pour la classe du dossier. Juxtapose les dimensions motrices et non motrices</p>	<p>Plaqué / effet d'annonce</p>	<p>Explique les enjeux</p>	
	<p style="text-align: center;">ANIMER</p> <p>Proposition se limitant à une mise en situation des élèves, autour de l'APSA</p>	<p>#</p>	<p>Évoque partiellement les enjeux Analyse réductrice de son expérience</p>	
<p>PROBLEME ETHIQUE : Posture, intervention et discours non compatibles avec la fonction</p>				

Conclusion

Cette année, le concours s'est radicalement modifié tant à l'écrit qu'à l'oral. Il tente de se rapprocher au plus près d'un contexte d'enseignement réel avec ses points forts et ses fragilités que le candidat doit repérer. Dans la phase d'admission, les supports écrit et vidéo doivent être la base de réflexions et d'échanges professionnels permettant au jury de recruter un futur enseignant au meilleur niveau de ses compétences professionnelles même si elles sont en cours de construction.

En conséquence, le jury invite le candidat à s'appropriier les éléments d'évolution du concours, qui sont centrés sur une intervention dans un contexte d'établissement précis et sur sa propre expérience professionnelle.

Un concours de recrutement interne cherche à valoriser la variété des expériences antérieures du candidat (expériences dans le domaine de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, mais aussi de l'enseignement d'une autre discipline, dans le premier degré voire dans une autre fonction publique, etc...). Chaque parcours est singulier et doit faire valoir la plus-value qu'il apporte à la fonction d'enseignant du second degré. Chaque candidat est invité, au travers du « dossier de présentation » (cf arrêté du 30.03.2017), à sélectionner et à analyser ses expériences professionnelles vécues les plus significatives pour être en capacité de se projeter dans l'exercice du métier de professeur d'EPS en collège ou en lycées face à un jury convoqué pour le recruter.

Vous trouverez à partir du lien <http://eduscol.education.fr/eps/concours/capepsinterne/capintsujets> les sujets proposés lors des épreuves d'admission de la session 2018.

PROGRAMME DE LA SESSION 2019

Épreuve écrite d'admissibilité :

La composition, support de cette épreuve, est l'étude d'un cas concret portant sur l'organisation et l'enseignement de l'EPS. Des documents synthétiques comprenant des données relatives à l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans un établissement scolaire accompagnent le sujet. Le.la candidat.e fait émerger les enjeux posés par le sujet, conçoit des propositions d'actions et termine par un bilan prospectif.

L'épreuve fait appel aux connaissances du candidat sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive, ses programmes, son organisation, sa mise en œuvre et son évaluation dans le second degré.

Le programme de l'épreuve écrite d'admissibilité porte sur :

- La réforme de la scolarité obligatoire
- La prise en compte en EPS de la diversité des élèves
- L'activité de l'enseignant et les apprentissages des élèves
- Le projet pédagogique EPS
- L'association sportive dans le second degré
- L'évaluation en EPS dans le second degré

Épreuve orale d'admission :

L'épreuve, à caractère professionnel, repose sur un exposé du.de la candidat.e qui présente une situation d'enseignement. Cet exposé est suivi d'un entretien. La question posée se réfère à un champ d'apprentissage (CA) ou à une compétence propre (CP) illustré par deux APSA différentes. Chaque APSA présentée relève d'un contexte d'établissement. Le.la candidat.e devra faire un choix entre l'une ou l'autre de ces deux possibilités.

Pour chacune de ces possibilités, les candidat.e.s disposent :

- d'un dossier synthétique, fourni par le jury, sous format papier comprenant des données relatives à l'établissement, à l'enseignement de l'EPS, à la classe, à la séquence d'enseignement de l'APSA support, à la leçon filmée.
- d'un document vidéo d'environ 7' présentant une leçon d'EPS.

Liste des APSA pouvant servir de support à l'interrogation :

- CA 1 ou CP 1 : course de haies, natation de vitesse
- CA 2 ou CP 2 : escalade, course d'orientation
- CA 3 ou CP 3 : danse, acrosport
- CA 4 ou CP 4 : badminton, handball
- CP 5 : musculation, course en durée

Une partie de l'entretien portera sur le parcours professionnel du ou de la candidat.e.